Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne

Appel de candidatures

Colloque annuel du Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne (RRF)

1. Sommaire

Objectif : L'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) sollicite les candidatures d'établissements d'enseignement supérieur qui souhaitent accueillir le prochain colloque annuel du Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne.

Période : Le colloque doit se dérouler à l'automne 2026

Date limite pour les propositions : lundi 11 août 2025 à 17h (HAE)

2. Présentation du projet

Chaque année, le RRF coordonne l'organisation d'un colloque avec l'appui de l'ACUFC et de l'établissement hôte de l'événement. Interdisciplinaire et itinérant, le colloque annuel du RRF est un lieu d'échange et de réflexion en français entre le corps professoral, la population étudiante, la communauté de recherche et les membres des communautés francophones en situation minoritaire. Plus d'une trentaine de colloques ont été organisés depuis les années 1980.
Cet appel de propositions servira à sélectionner l'institution qui accueillera le colloque de 2026. De façon minimale, l'institution hôte doit s'engager à offrir au comité organisateur du colloque un appui au niveau de la programmation, de la promotion et de la logistique de l'événement (en mode virtuel et/ou présentiel).

3. Participation de l'ACUFC au RRF

Une première personne de l'équipe de l'ACUFC siège au comité organisateur du colloque annuel du Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne. Une deuxième personne de l'équipe de l'ACUFC offre un appui logistique et sur le plan des communications au comité organisateur. Un document de référence précise les liens entre l'ACUFC et le RRF.

4. Admissibilité

Toute institution d'enseignement supérieur (ou une de ses unités) qui s'engage à respecter les conditions fixées dans le formulaire de candidature et qui fournit une lettre d'appui de la part de responsables de son institution.

5. Étude des candidatures

Le comité coordonnateur du Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne évaluera les candidatures et rendra sa décision d'ici la fin octobre.

6. Critères d'évaluation

- Faisabilité : démonstration de la capacité de l'institution de tenir cet événement;
- Niveau d'engagement communautaire : rayonnement de l'événement, la participation anticipée, moyens mis en place pour engager un dialogue avec la communauté et les niveaux de gouvernement;
- Pertinence de la thématique en lien avec la recherche sur les francophonies au Canada.

7. Comment présenter une demande

Les propositions doivent être envoyées à **Rose Doresca**, Gestionnaire de projets - communications stratégiques, rdoresca@acufc.ca au plus tard le **11 août 2025 à 17h (HAE)**.

8. Questions

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Rose Doresca
Gestionnaire de projets - communications stratégiques
rdoresca@acufc.ca
613 244-7837, poste 105

ANNEXE I

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

COLLOQUE ANNUEL DU RÉSEAU DE LA RECHERCHE SUR LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

INFORMATIONS GÉNÉRALES	
Établissement/Unité candidat.e :	
Personne-ressource :	**Adresse :**
Téléphone :	**Courriel :**
Nom et coordonnées de la personne qui signe la lettre d'appui :	**Fonction :**
THÈME PROPOSÉ	
Titre préliminaire du colloque :	
Justification du thème : (maximum 250 mots) Advenant la sélection de la candidature de votre institution, le thème pourrait être précisé par le comité organisateur dont vous ferez partie	
Dates envisagées pour la tenue du colloque :	
ENGAGEMENT	
Veuillez décrire succinctement comment vous comptez respecter chacun des éléments suivants :	
Gestion de l'inscription :	
Promotion du colloque :	
Locaux et/ou plateforme d'événement virtuel à disposition	

Équipement audiovisuel :
Accueil :
Options d'hébergement :
Pauses café :
Veuillez noter que si l'institution hôte souhaite organiser des événements spéciaux dans le cadre de ce colloque, il fait partie de son engagement qu'elle doive en prendre la responsabilité en termes de ressources humaines et financières.
MEMBRES DU COMITÉ ORGANISATEUR ET DU COMITÉ SCIENTIFIQUE
L'institution doit s'engager à fournir un membre pour chacun de ces comités Comité organisateur (nom, poste et coordonnées) : Comité scientifique (nom, poste et coordonnées) :

QUESTIONS
1. Pourquoi votre établissement souhaite-t-il accueillir le prochain colloque du Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne?
2. Quelles sont les expériences et les atouts de votre établissement dans l'organisation d'un tel colloque?
3. Comment comptez-vous assurer la participation du milieu communautaire et gouvernemental (provincial, fédéral et municipal) au colloque, tant dans le public que dans le programme?